



16ème législature

Question N° : 13116	De Mme Géraldine Bannier (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Mayenne)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer		Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >Fausses alertes dans les établissements scolaires	Analyse > Fausses alertes dans les établissements scolaires.
Question publiée au JO le : 21/11/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Géraldine Bannier appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les fausses alertes à la bombe qui se multiplient dans les établissements scolaires français. En effet, ces fausses alertes consécutives à l'attaque terroriste du Hamas en Israël du 7 octobre 2023 ne s'arrêtent pas. Dans son département, la Mayenne, en trois jours, ce sont trente-trois fausses alertes qui ont été recensées. Il s'agit de courriels reçus dans les établissements scolaires, dans les collèges et lycées et l'exaspération est grande, chez les enseignants comme chez les élèves. Les établissements scolaires ne sont pas les seuls concernés : trois mairies mayennaises ont également été visées par des alertes attentat les 23 et 24 octobre 2023. D'autres structures sont touchées, notamment le centre Enedis, ou encore la cité administrative. Les policiers procèdent bien évidemment chaque fois à des levées de doute, indispensables pour rassurer les citoyens. Cependant, bien que les personnes à l'origine de ces mauvais canulars risquent jusqu'à deux ans de prison et 30 000 euros d'amende, rien ne semble arrêter ce déferlement. La Mayenne n'est bien évidemment pas le seul territoire concerné. Qu'il s'agisse de mauvaises plaisanteries, ou encore de cyberattaques venues de l'étranger de grande ampleur, les citoyens s'interrogent sur ce phénomène, alors qu'ils vivent parfois au quotidien avec difficulté la mise en place d'outils de protection bien compliqués à maîtriser, le *smartphone* devenant indispensable ainsi que le téléchargement d'applications parfois relativement opaques. Les codes d'accès se multiplient, jusqu'à saturation. Aussi, elle lui demande quelles informations il peut apporter sur ces attaques, quel état des lieux est aujourd'hui faisable et quelles réponses peuvent être apportées.